



HAL
open science

Faire groupe : l'ethos discursif associatif et ses effets praxéologiques

Iris Padiou

► **To cite this version:**

Iris Padiou. Faire groupe : l'ethos discursif associatif et ses effets praxéologiques. SHS Web of Conferences, 2022, 138, 10.1051/shsconf/202213801004 . hal-03806351

HAL Id: hal-03806351

<https://hal.science/hal-03806351>

Submitted on 1 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Faire groupe : l'ethos discursif associatif et ses effets praxéologiques

*Iris Padiou**

Céditec, 61 av. du général de Gaulle, 94000 Créteil, France

Résumé. Ce texte s'intéresse à la constitution d'un collectif associatif en tant qu'ensemble de pratiques langagières situées. Dans les associations, la cohésion du groupe s'opère autour d'un projet et de valeurs communes, fixés par des textes institutionnels. Or ces textes ont un pouvoir d'action et de coordination des activités sociales. L'ethos discursif formé dans ces textes, et ses reprises en écho par les membres de l'association, produisent le collectif, manifestent l'appartenance au groupe et ordonnent les relations entre les personnes présentes. Nous étudions ici les effets praxéologiques de cet ethos discursif, à partir d'un corpus de textes écrits et d'interactions orales, constitué au cours d'une étude ethnographique de longue durée dans une association parisienne qui accueille des personnes migrantes et sans domicile.

Abstract. *Making a group : the discursive ethos of an association and its praxeological effects.* This paper focuses on the assembly process of making an associative collective, as a set of situated language practices. In an association, the cohesion of the group operates around a common project and common values, fixed by institutional texts. These texts have a power of action and of coordination on social activities. The discursive ethos formed in these texts, and its echoic repetitions by the members of the association, produce the community, manifest the belonging to the group and organize the relations between people. In this paper, we study the praxeological effects of this discursive ethos, using a corpus of written texts and oral interactions, that we built during a long-term ethnographic research in a Parisian association that welcomes immigrant and homeless people.

* iris.padiou@hotmail.fr

1 Introduction

La réflexion présentée dans cette communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur la dimension langagière des pratiques de l'accueil en milieu associatif, où nous nous intéressons à l'hospitalité à la fois comme idéal et comme *praxis*. Dans le milieu associatif, la nécessité de *faire groupe* autour d'un projet et de valeurs communes se pose avec vigueur (Errecart 2019). La construction d'un « ethos collectif », au sens d'« image verbale d'un groupe », joue un rôle majeur dans ce mouvement de cohésion, car elle permet de « faire exister le collectif dans le mouvement même où celui-ci édifie et projette son image de soi » (Amossy et Orkibi 2021:7 et 9). De nombreuses associations placent, au cœur de leur projet, l'accueil des personnes en situation d'exclusion et de migration, et la défense de valeurs telles que l'égalité et la solidarité. Les discours produits par ces associations et sur elles forment un « ethos préalable » (Amossy 2010:73-75). Ils ont, en effet, participé à élaborer une représentation enchantée du secteur associatif, considéré comme un modèle de démocratie et « synonyme d'altruisme, de générosité, de dévouement » (Lochard 2013 non paginé).

Les « discours constituants » de ces associations, c'est-à-dire les « textes qui offrent au mouvement sa raison d'être » et qui sont « reconnus comme tels » par les membres du groupe (Orkibi 2015 non paginé), sont des lieux privilégiés pour l'observation de la production de leur ethos discursif. Ces textes institutionnels, tels que le projet associatif ou les statuts associatifs, définissent notamment la catégorisation sociale des sujets impliqués dans le collectif associatif et participent à modeler leurs positionnements sociaux (Smith 2018:10). Ce faisant, ils permettent aussi de reconnaître les participants à une activité, et l'activité elle-même, comme « relevant d'un ordre institutionnel donné » (Smith 2018:34), ici un ordre associatif. Dès lors, la question se pose de savoir comment l'« ethos discursif » (Perrin 2012) est élaboré dans les textes institutionnels associatifs, comment il est mis en circulation au sein de l'espace associatif et comment il joue sur la construction du groupe.

Pour répondre à cette question, nous proposons de décrire comment l'ethos produit dans et par différents discours associatifs de présentation de soi est actualisé et circule dans les interactions entre les membres d'une association. Dans le cadre de notre recherche, nous avons mené une étude ethnographique (de Sardan 1995:4) dans une association de quartier accueillant des personnes migrantes et sans domicile. Cette démarche nous a permis de former un corpus hétérogène, composé à la fois de notes de terrain, de textes écrits de cadrage, d'entretiens et d'interactions orales enregistrées au cours d'activités associatives. L'analyse de ce corpus nous permettra d'étudier l'ethos associatif construit dans les discours et ses effets praxéologiques, à l'interface entre le plan scénographique et le plan scénique (Maingueneau 1999, 2016). Nous saisirons ainsi « le pouvoir d'action » (Smith 2018:22) des textes institutionnels sur le sens donné *in situ* à l'action de l'association, sur la catégorisation des personnes présentes, sur l'agencement de leurs relations et donc sur la formation d'un collectif associatif.

2 Étudier la production et les effets de l'ethos discursif d'une institution associative

2.1 Un ethos préalable « enchanté »

Les associations de solidarité bénéficient d'un ethos préalable favorable. En effet, le secteur associatif a produit de lui-même une « image lisse » et « enchantée » (Lochard, Vezinat, et Trenta 2011). Il est considéré comme un monde ayant des qualités et des mérites propres,

« un monde de vertu et de désintéressement » (Hély 2009:3), « dévolu au Bien, au Juste » (Lochard 2013). Les espaces associatifs sont ainsi conçus et présentés comme des lieux d'engagement bénévole où des individus se consacrent à d'autres, dans un cadre de bienveillance, de cohésion sociale et d'égalité. Cet ethos préalable est réinvesti dans les textes institutionnels associatifs et, par contre-coup, dans les interactions où les acteurs associatifs se livrent à différentes formes de mise en discours du collectif auquel ils adhèrent. Leurs voix s'orchestrent dans « une polyphonie complexe » (Amossy 2010:154), qui participe à cristalliser l'image rattachée au groupe.

2.2 L'ethos discursif d'un « on-locuteur » associatif

L'ensemble de ces discours peuvent être étudiés comme des lieux de projection de l'« ethos discursif » de l'association, autrement dit de l'image qui en est construite dans les discours qu'elle produit sur elle-même (Maingueneau 2014; Perrin 2012). Cet ethos discursif se déploie non pas sur la « scène » des interactions entre sujets parlants, mais dans une « scénographie » discursive, c'est-à-dire sur la « scène construite par le texte », où différents rôles énonciatifs sont représentés (Maingueneau 2016). Cette scénographie est prise en charge par un locuteur¹ qui, lorsqu'il exprime « une voix collective relevant d'un ensemble indéterminé d'énonciations antérieures », est désigné comme « on-locuteur » (Perrin 2007). Dans le cas des discours – écrits et oraux – produits par les membres d'une association et sur cette association, ce « on-locuteur » correspond à la voix de l'association comme institution collective. Nous nous intéresserons ici à la dimension énonciative de cet ethos associatif, que nous aborderons comme une construction dynamique, interactionnelle et socialement située. L'actualisation *in situ* de l'ethos associatif rejoue, en effet, la voix du collectif et participe, ainsi, à le maintenir et à le renforcer (Amossy et Orkibi 2021:11). Cette circulation de l'ethos discursif de l'association n'est pas sans effets sur la mise en ordre des relations entre les personnes présentes au sein de l'espace associatif.

2.2 Le pouvoir des textes institutionnels associatifs

Dans les institutions telles que les associations, les textes constitutifs ont un « statut d'acteur » ; ils « appellent, mettent en forme et objectivent » les relations interpersonnelles (Smith 2018:9-10) et « coordonn[ent] les actions des gens à distance » (Smith 2018:224). Ils prescrivent et modèlent tant la mise en œuvre des activités sociales et des relations interpersonnelles que l'interprétation qui en est faite par les participants. En effet, les textes institutionnels « standardisent les situations », « rédui[sent] et englob[ent] les manières particulières et situées d'être et de faire des personnes sous un corpus de catégories génériques qui recouvrent les actions situées » (Smith 2018:32). La scénographie qui y est à l'œuvre et l'ethos associatif qui y est représenté « ont un pouvoir de régulation » sur « les catégories et les concepts » qui sont mobilisés dans le *ici* et *maintenant* des situations sociales. Projet associatif, règlement intérieur, statuts associatifs contraignent ainsi la représentation du collectif mise en scène au cours des interactions entre les membres de l'association. Pour étudier les effets praxéologiques de l'ethos discursif sur la construction d'un collectif associatif, nous nous appuyons sur une approche ethnographique.

3 Approche ethnographique d'un espace institutionnel et associatif

Pendant deux ans, nous avons mené une étude ethnographique à Autremonde, une association dédiée à « l'accueil des personnes en situation d'exclusion et de migration »² située dans un quartier du Nord-Est parisien. Elle place, au cœur de son action, la

production et le maintien du « lien social entre toutes les personnes composant notre société »³. Pour répondre à ses objectifs, l'association organise différents types d'activités : maraudes dans les alentours, accueil de jour dans ses locaux, formations sur l'accès aux droits, activités culturelles et linguistiques. Les membres de cette association sont répartis en trois groupes, nommés localement « l'équipe salariée », « les bénévoles » et « les accueillis ». Plusieurs textes encadrent les activités de cette association : *les statuts associatifs*, déposés en préfecture lors de la constitution de l'association, *le projet associatif* et un règlement intérieur, mais aussi *le rapport moral* et *le rapport d'activité*. Nous nous sommes intéressée plus particulièrement au *projet associatif*, ainsi qu'aux *réunions d'intégration*, où l'association est présentée à de nouveaux bénévoles.

Le projet associatif est à la fois à l'origine de la création d'une association et l'expression des buts de celle-ci. Son contenu est contraint par *les statuts associatifs*, où sont établis les principes organisationnels généraux et l'objet de l'association. A Autremonde, *le projet associatif* est réécrit tous les quatre ans par un petit groupe formé de bénévoles membres du Conseil d'administration et de salariées⁴. Son texte est repris en écho en différents lieux et occasions de présentation de l'association, notamment lors des réunions destinées à expliquer le fonctionnement de l'association à ses nouveaux membres bénévoles. La réunion à laquelle nous nous intéresserons ici est appelée *la réunion d'intégration*. Elle concerne des personnes qui ont déjà manifesté leur intérêt pour l'association et se sont familiarisées avec son projet et ses activités lors d'une première réunion dite d'information. Elle se déroule en soirée et a lieu de manière régulière tout au long de l'année. Animée par une salariée de l'association, elle a pour but de permettre aux bénévoles de choisir les activités dans lesquelles ils souhaitent s'engager et de les former à leur rôle d'accueillant. La réunion que nous avons enregistrée et analysée était animée par une salariée que nous appellerons ici Laura⁵.

Nous commencerons par décrire l'ethos discursif construit dans *le projet associatif* et dans les prises de parole de Laura, pour montrer ensuite comment il est repris par les différents membres de l'association et comment il affecte leurs positionnements au sein de cet espace. Nous mobiliserons, pour ce faire, des entretiens menés avec des bénévoles, la profession de foi d'une personne accueillie candidate à l'élection au Conseil d'administration et une réunion du *groupe de réflexion sur la participation des publics*. Ce groupe est composé de salariés, de bénévoles et de personnes accueillies par l'association. La réunion enregistrée porte sur la possibilité, pour les accueillis, de devenir bénévoles. Nous observerons, dans ce corpus, la formation d'un « ethos collectif » ainsi que sa reprise en écho, par les membres de l'association. Pour décrire la scénographie déployée dans ces textes et y situer la voix collective de l'association, nous étudierons plusieurs types de marqueurs énonciatifs – notamment les déictiques personnels –, de marqueurs axiologiques et de modalisateurs. Pour décrire sa circulation sur la scène associative, nous nous intéresserons aux énoncés où les membres de l'association mobilisent les valeurs et les catégories génériques institutionnalisées par *le projet associatif* et *les statuts*. Nous tenons compte, alors, de la dimension interactionnelle et socialement située de ces données orales (Mondada 1998).

4 « Faire groupe » : formation et circulation de l'ethos associatif

4.1 L'association comme institution : un « on-locuteur »

Le projet associatif et *la réunion d'intégration* sont deux discours de présentation de l'association. Le premier est un texte écrit, fruit d'une écriture collective, tandis que le

second est produit au cours d'une interaction entre une salariée et un auditoire composé de nouveaux bénévoles. Dans ces deux discours, sur un plan scénographique, la voix qui s'exprime et prend en charge l'énonciation est le plus souvent celle d'un « on-locuteur » ; la voix du sujet énonciateur s'assimile à la voix collective de l'association. Dans *le projet associatif*, l'étude exhaustive des formes verbales dont « l'association » ou « Autremonde » est l'agent nous montre que celle-ci est mise en discours comme un sujet agissant, percevant, désirant, mais aussi prescrivant. Nous trouvons, par exemple :

« Autremonde **constate** » ; « Autremonde **aspire** » ; « l'association **veille** » ; « Autremonde **investit** » ; « Autremonde **s'engage** ».

Ce type d'énoncé conduit à la personnification de l'association et lui donne une force directive. « Autremonde » réfère alors à une entité individuelle, autonome et agissante. Elle est un locuteur, qui déploie sa voix dans le texte du *projet associatif*.

L'identification du sujet énonciateur à l'association passe par plusieurs procédés énonciatifs et discursifs. Tout d'abord, dans *le projet associatif*, le « nous » est, à plusieurs reprises, agent des mêmes verbes que « Autremonde », utilisé avec des compléments ou un contenu référentiel similaires. Ainsi, dans les occurrences suivantes :

« nous entendons **favoriser** une réelle **inclusion** » / « Autremonde **favorise** ainsi la **mixité sociale** » ;

« nous entendons [...] **encourager** une participation **plus active** à l'association » / « Autremonde **encourage** les bénévoles à être encore **plus acteurs** et engagés ».

Ce phénomène discursif produit une identification entre les deux entités. Sur un plan scénographique, le « nous » apparaît ainsi comme exprimant la voix collective de l'institution associative. Par ailleurs, lors de *la réunion d'intégration*, le terme « Autremonde » est à plusieurs reprises pronominalisé par un « on » de première personne du pluriel. Laura – salariée de l'association – explique aux nouveaux bénévoles :

LAU⁶ si y a des problèmes derrière faudra pas aller chercher **autremonde** à la rescousse parce que là **on** y sera vraiment pour rien

LAU c'est une des forces d'**autremonde**/ **on** est là pour le lien social/

Dans chacun de ces énoncés, le référent « autremonde » désigne une entité agissante, qui a des « forces » et peut venir « à la rescousse ». « Autremonde » est ensuite pronominalisé par un « on », qui contient à la fois la voix du sujet énonciateur et de l'association. Notons que ce « on », s'il exclut les interlocuteurs de Laura dans le premier extrait, les inclut dans le second ; le caractère fluctuant de leur identification à l'association pourrait témoigner de leur statut de nouveaux membres du collectif. Cette pronominalisation constitue l'association en un collectif animé, dans lequel se fond le sujet énonciateur. La salariée se positionne, sur un plan scénique, comme la porte-voix de l'association et, sur un plan scénographique, comme prise dans le « on-locuteur » de l'institution associative.

4.2 La distinction comme élément de fédération

Dans *le projet associatif* et *la réunion d'intégration*, l'éthos de l'association s'exprime par un « discours protestataire », faisant « entendre des voix dissonantes » et contestant « l'ordre social et la structure du pouvoir » (Orkibi 2015). Cette image discursive s'accorde avec l'éthos préalable des associations qui les positionne comme des espaces à part, des « contre-monde[s] » (Lochard 2013). Ainsi, dans *le projet associatif*, nous lisons :

« Témoin des évolutions sociales, Autremonde observe toujours une société plus inégalitaire et plus divisée. »

« Autremonde constate que la défiance vis-à-vis de « l'Autre » et de ses différences a progressé, engendrant une crispation des rapports humains et un repli sur soi. »

L'association, agent de l'action, est représentée comme une observatrice neutre des réalités sociales. En effet, les deux verbes sont mis au présent et les marques de la subjectivité du sujet énonciateur sont effacées : pas de déictique personnel ni de modalité d'énoncé. Seul le contenu propositionnel des compléments des verbes « observer » et « constater » est connoté négativement (« inégalitaire », « divisée », « défiance », « crispation », « repli »), témoignant de l'axiologisation opérée par le sujet énonciateur. Autremonde se positionne ainsi en témoin de la déliquescence supposée du monde. Mais cette distance avec le reste de la société n'est pas un objectif visé par l'association, au contraire :

« Autremonde aspire à faire connaître ses valeurs et à les voir s'étendre dans la société au sens large. »

« Autremonde veut faire connaître ses valeurs et les voir s'étendre à l'ensemble de la société. »

Dans ces deux extraits presque identiques, l'association est représentée, par les verbes « aspirer » et « vouloir », comme un organisme agissant et mu par la volonté de diffuser les valeurs qu'il défend. La distinction entre l'association et la société est donc présentée comme temporaire : à terme, la seconde accordera ses valeurs et ses principes à ceux de la première. Néanmoins, le nom même de l'association, « Autremonde », manifeste une volonté de différence plus que de concordance. Celle-ci s'applique tant à la société qu'au monde associatif :

« Désireuse de "faire de l'humanitaire **autrement**", l'association place la création de lien social, par l'écoute, les échanges et la convivialité, au cœur de son approche, ce qui en constitue une **spécificité forte**. »

Dans un texte où la voix du locuteur s'assimile à celle de l'association, l'utilisation des signes typographiques du discours rapporté a pour effet la mise en exergue du segment entre guillemets. Cela renforce la particularité de l'association, marquée par l'adverbe « autrement » et reprise à la fin du paragraphe par « une spécificité forte ». C'est parce qu'elle place « la création de lien social [...] au cœur de son approche » qu'Autremonde se positionne en décalage vis-à-vis des autres associations de solidarité.

Sa spécificité vis-à-vis des autres associations est également mise en discours par Laura, dans *la réunion d'intégration*. Dans l'extrait suivant, elle insiste sur l'inconditionnalité de l'accueil mis en œuvre par l'association, précisant qu'il s'applique autant aux « publics »⁷ qu'aux bénévoles :

1 LAU hu:m **une autre particularité d'autremonde**/ c'est qu'on va
 2 pratiquer un accueil inconditionnel clara vous l'a **déjà**
 3 expliqué hmm (.) du point de vue des publics/ donc c'est-
 4 à-dire qu'on va pas regarder ni la situation
 5 administrati:ve ni l'endroit où vit la personne ni
 6 **évidemment** la religion la couleur de peau **tout ça**/ (.)
 7 **mais** l'accueil inconditionnel **chez nous** ça marche **aussi**
 8 pour les bénévoles (.)

La séquence est introduite et thématisée par « une autre particularité d'autremonde c'est ». Laura explique alors que l'association met en place un accueil inconditionnel. Toutefois, ce n'est pas « l'accueil inconditionnel » des « publics » qui est marqué comme une singularité, mais celui des « bénévoles »⁸. Tandis que l'accueil inconditionnel « du point de vue des publics » est décrit comme déjà connu (« clara vous l'a *déjà* expliqué » lignes 2-3) et comme allant de soi (« évidemment » ligne 6, « tout ça » ligne 6), celui des bénévoles est marqué comme une spécificité forte. Ainsi, à la ligne 7, la conjonction « mais » détache « l'accueil inconditionnel chez nous ça marche aussi pour les bénévoles » de ce qui précède. La locution déictique « chez nous » souligne qu'il s'agit de quelque chose de propre à cette association et l'adverbe « aussi » met l'accent sur « les bénévoles ». Les marqueurs énonciatifs participent, dans cette séquence, à montrer le caractère unique d'Autremonde : un accueil inconditionnel *pour tous*. En précisant que ses interlocuteurs sont, de son point de vue, des hôtes-accueillis par l'association, Laura renforce sa position d'hôte-accueillant. En déplaçant la relation d'accueil au niveau de la relation entre salariée et bénévoles, elle marque sa position hiérarchique : face à une salariée, les bénévoles peuvent être considérés comme des invités.

Dans cette réunion, comme dans *le projet associatif*, l'association se montre et est montrée comme étant en rupture avec la société de manière plus large. Ainsi, dans *le projet associatif* :

« L'urgence sociale suscite des réactions d'indifférence, d'incompréhension ou même de mépris et d'intolérance. **Pourtant**, si une partie de la population y semble résignée, la précarité et l'exclusion continuent de révolter et de mobiliser. »

Ici, le connecteur « pourtant » marque une opposition entre deux groupes : celui qui fait preuve « d'indifférence, d'incompréhension ou même de mépris et d'intolérance » face à « l'urgence sociale » et celui qui « se révolte et se mobilise ». Il est implicite que Autremonde fait partie du deuxième groupe. Ce mouvement argumentatif place l'association et ses membres en opposition avec « une partie » de la société. La mise en discours de cette opposition s'appuie sur des termes à l'axiologie inverse. D'un côté, la « révolte » et la « mobilisation », termes à la connotation très positive dans un contexte associatif. De l'autre, une liste de termes à la connotation négative : « résignée », « indifférence », « incompréhension », « mépris » et « intolérance ». Dans cette opposition axiologique, l'association est positionnée du côté positivement évalué. En outre, dans « la précarité et l'exclusion continuent de révolter et de mobiliser », le verbe « continuer » dénote un procès qui perdure dans le temps. Cela fait écho à la durabilité du positionnement de l'association, soulignée à plusieurs reprises dans *le projet associatif*, et participe à présenter l'association comme une entité stable et fidèle à ses valeurs. L'association et ses membres sont ainsi représentés comme en rupture avec le reste de la société, se montrant fermes et combattifs face à une société hostile ou découragée. L'image du collectif associatif s'élabore donc dans un discours de « polarisation » (Orkibi 2008), où Autremonde se distingue à la fois du reste de la société et des autres associations. Comme le montre Orkibi (2008:5), ce procédé favorise l'identification des individus au groupe. En

témoigne la profession de foi d'Abdel, une personne sans domicile accueillie par l'association et candidate à l'élection au Conseil d'administration. Abdel écrit :

Je m'impliquerais d'avantage car autremonde et moi défendent les mêmes valeurs.⁹

Ici, la voix du locuteur ne se fonde pas avec celle du on-locuteur de l'institution associative. Le sujet du verbe *défendre* reste double : « autremonde et moi ». Abdel s'identifie néanmoins à l'association en se positionnant à ses côtés, tous deux unis autour de la défense de « valeurs » communes. Il conforte ainsi l'image de l'association produite dans les différents discours de présentation de soi, un « contre-monde » qui se consacre à défendre « le Bien » (Lochard 2013).

4.3 Mise en scène et en discours d'un ethos collectif mais divisé

Dans *le projet associatif et la réunion d'intégration*, l'institution associative manifeste, en tant que sujet énonciateur, un ethos collectif. Le « nous » énonciateur, en effet, « subsume tous les individus » qui lui sont associés « sous [la] même représentation » d'un groupe cohérent et uni (Amossy 2010:156-82). C'est le cas dans l'extrait suivant, situé en première page du *projet associatif* et mis en exergue par un encart de couleur et l'utilisation de majuscules :

« FRUIT D'UN EFFORT COLLÉGIAL, AUQUEL A PARTICIPÉ L'ENSEMBLE DES AUTREMONDIENS – SALARIÉS, BÉNÉVOLES, ACCUEILLIS, PARTICIPANTS, APPRENANTS... – CE NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF PRÉSENTE QUI NOUS SOMMES, OÙ NOUS SOUHAITONS ALLER ET COMMENT NOUS VOULONS Y ARRIVER. »

Le « nous », énonciateur collectif, se présente comme la somme de tous les sujets membres de l'association, désignés par leur statut : « salariés, bénévoles, accueillis, participants, apprenants ». Ces catégories génériques sont fixées dans *les statuts de l'association*, où on lit :

L'association se compose d'adhérents (personnes **bénévoles, accueillies / apprenantes / participantes et salariées**), appelés « Autremondiens ».

Les barres obliques qui séparent les catégories d'« accueillis », « apprenants » et « participants » marquent qu'elles peuvent s'appliquer à un même groupe de personnes, distinctes de celles pouvant être catégorisées comme bénévoles ou salariées. Ces catégories génériques sont communément reprises dans les interactions quotidiennes pour nommer les membres de l'association. Ainsi, lors de la réunion du *groupe de travail « participation des publics »* à laquelle nous avons assisté, Xavier, accueilli par l'association, les mobilise pour se définir et se distinguer des autres membres de l'association :

1 XAV ouais parce que je croyais que j'étais **le seul accueilli**
 2 (.) **tout le reste** c'était **que des salariés** ou (.) **et moi**
 3 **non** (.) moi je me moi **franchement** quand je fais la
 4 braderie
 5 ou (.) ou les collectes moi **je sais** que j'y participerai
 pas comme **bénévole**

Xavier s'auto-catégorise comme « accueilli » et mobilise les termes « salariés » et « bénévole » pour des hétéro-catégorisations, dont il se démarque fortement. Dans un premier temps, il se décrit comme « le seul accueilli » dans une situation où « tout le reste » du groupe est composé de salariés. Il insiste sur son statut d'exception avec le « que » (ligne 2), et sur sa non-appartenance au groupe des salariés avec « et moi non » (lignes 2-3). Dans un second temps, il se distingue de la classe des bénévoles en disant, à propos de sa participation à la braderie, organisée annuellement par l'association, « j'y participerai pas comme bénévole ». Cette affirmation est marquée par la forte présence de modalisateurs épistémiques (« franchement » (ligne 3), « je sais » (ligne 4)), qui manifestent la frontière qui le sépare des bénévoles. Si Xavier utilise les catégories « accueilli », « bénévole » et « salarié » pour se situer au sein du collectif associatif, il ne les inscrit pas dans une hiérarchie.

En d'autres occasions, ces catégories peuvent néanmoins être l'objet de métadiscours critiques, qui mettent en lumière leur caractère praxéologique et leurs effets sur la classification et la hiérarchisation des membres de l'association. Au cours de cette même réunion, Camille, une bénévole membre du Conseil d'administration, explique :

1 CAM et que du coup euh euh dans dans la question de passer à
 2 à de accueilli à bénévole en fait **moi je trouve que** ça ça
 3 met dans une **case** à un **endroit** où t'es accueilli alors
 4 **c'est pas terrible quoi** et puis t'es bénévole euh là
 c'est
 5 **le saint graal comme tu disais**

Tandis que la catégorie « accueilli » est modalisée par une appréciation péjorative (« c'est pas terrible quoi »), celle de « bénévole » est décrite de manière bien plus positive, par l'hyperbole : « c'est le saint graal ». L'opposition radicale et hiérarchisée entre « accueilli » et « bénévole » est présentée comme instituée : l'une et l'autre catégories sont décrites comme des positions figées (« une case », « un endroit ») auxquelles les membres de l'association sont assignés et dont le détachement pose « question » (ligne 1). Camille manifeste une attitude critique vis-à-vis de ce constat. D'une part, avec le modalisateur « moi je trouve que », elle se décharge de la responsabilité énonciative de « la question de passer de accueilli à bénévole ». D'autre part, par le marqueur dialogique « comme tu disais », elle attribue la qualification de « saint graal » à un autre participant. Qu'elles soient mises en cause ou non, les catégories « accueilli », « salarié » et « bénévole » font donc sens pour les membres de l'association et leur permettent de se situer au sein de l'ordre social en vigueur. Leur actualisation témoigne, d'une part, de l'existence d'un ensemble de savoirs partagés et, d'autre part, de l'inscription des sujets au sein d'un collectif hiérarchisé.

Dans *le projet associatif*, la classification des membres de l'association ne s'accompagne pas de leur hiérarchisation. C'est plutôt leur individualité qui est mise en avant. Ainsi, dans les extraits suivants, la reformulation ou la reprise du « nous » par des pronoms indéfinis produit l'image d'un énonciateur collectif uni, mais non uniforme.

« **Nous** portons une attention particulière à coconstruire et cogérer **nos** activités, en prenant en compte les avis de **toutes et tous**, quel que soit **leur** statut, pour faciliter notamment l'intégration au groupe. »

Dans cet extrait, le passage des marques de première personne « nous » et « nos » aux pronoms indéfinis « toutes et tous », puis au pronom de troisième personne « leur » produit

un geste réflexif, par lequel le sujet énonciateur vient se décrire lui-même. A nouveau, l'existence de différents statuts associatifs est rappelée. Dans l'extrait suivant, l'aspect composite de cet énonciateur collectif est également mis en avant :

« **Nous** souhaitons de cette façon que **tout le monde** participe à la vie de l'association et que l'engagement de **chacun** puisse s'inscrire dans la durée ».

L'utilisation de « tout le monde » et « chacun » montre le jeu opéré entre la dimension unifiante du « nous » et la prise en compte des individualités qui y sont subsumées. L'éthos discursif de l'association présente l'image d'un « nous » pluriel, où la dimension collective ne masque ni les individualités qui la composent, ni leur place au sein de l'institution associative.

Si nous prenons *le projet associatif* comme un objet matériel, c'est-à-dire comme le livret qui est distribué au sein de l'association, nous observons que cet éthos collectif est

inter générations **Je reviens à Autremonde** parce que autrement je prends mon 9 millimètres autrichien, une balle, une vie de moins **Je reviens à Autremonde** parce que je recherche l'amitié, des conseils, des sorties et surtout de la bonne ambiance, paix et amour dans le monde ! **Je reviens à Autremonde** parce que l'atmosphère est bienveillante **Je reviens à Autremonde** parce que j'aime la diversité de ceux et celles qui y viennent, tous les autremondien-nes **Je reviens à Autremonde** parce que ça me plaît de revoir des gens même si ça a changé **Je reviens à Autremonde** parce que je fais partie des murs **Je reviens à Autremonde** parce que tout y est instructif, l'éducation populaire, parce que les gens sont conviviaux, parce que c'est une plate forme d'échanges, d'informations et d'orientation **Je reviens à Autremonde** parce que vous êtes gentils, serviables, parce que vous avez une conscience professionnelle, parce que vous aidez les gens, parce que vous les orientez pour leurs problèmes familiaux **Je reviens à Autremonde** parce que c'est mieux que Poudlard ! **Je reviens à Autremonde** parce que les femmes sont très belles et gentilles, parce qu'il y a la scène ouverte à laquelle je participe, parce qu'il y a les sorties à un prix modique qui sont très diversifiées, parce qu'il y a une certaine convivialité, parce que des gens du monde entier y sont représentés et que grâce à eux, j'apprends en permanence, parce que je suis content de donner des informations à quelques migrants, parce que je me sens utile **Je reviens à Autremonde** parce que c'est comme une famille, mais en mieux **Je reviens à Autremonde** parce que c'est le nouveau monde dont on rêve ! **Je reviens** également construit par une scénographie non-verbale.



Fig. 2. Sortie à la mer

»



Fig. 3. Repas de Noël

La dernière page du livret (figure 1) reprend une liste de témoignages courts commençant par « Je reviens à Autremonde parce que ... ». Ces témoignages ont été récoltés, sous la

forme de petits papiers, lors des accueils de jour organisés au sein de l'association. Ils ont été écrits par des bénévoles et des accueillis. Présentés les uns à la suite des autres, sans espace ni retour à la ligne, ils occupent l'ensemble de la dernière page du *projet associatif*. Seule la typographie permet de les distinguer : « Je reviens à Autremonde » est écrit en gras et en bleu. Le « nous », sujet énonciateur du *projet associatif*, est ainsi montré comme le tout formé par cette addition de « je » quasi indistincts. En outre, l'ethos collectif est représenté par les deux photos de groupe insérées dans le document, en deuxième (figure 2) et avant-dernière page (figure 3) du livret. Sur ces deux photos, plusieurs individus se tiennent au centre de l'image, très proches les uns des autres. Cette proximité et l'espace vide sur les côtés produisent l'impression d'un bloc uni. Cette mise en scène redouble l'ethos discursif construit dans le *projet associatif* : une somme de « je » qui, cumulés, forment le « nous » collectif des « Autremondiens ».

4.4 Défense de valeurs hospitalières : accueil inconditionnel, lien social, bienveillance, « et tout ça »

L'ethos associatif se caractérise également par la promotion et la défense d'un ensemble de valeurs. La valeur présentée comme fondatrice par Autremonde est l'accueil inconditionnel, et tout un ensemble de valeurs s'articulent autour de celle-ci – notamment « lien social », « convivialité » et « bienveillance ». Ce qui fait de ces termes des valeurs, c'est non seulement leur axiologisation et le fait qu'ils soient présentés comme commandant les actions mises en œuvre par les membres de l'association, mais aussi leur récurrence et leur caractère irrévocable. Utilisés pour décrire les bénévoles de l'association, ces mots-valeurs construisent l'image d'un bon maître de maison ; appliqués à l'association, ils produisent l'ethos d'un chez soi protecteur. Ils sont énoncés dans les discours de présentation de soi de l'association tels que *le projet associatif* et *la réunion d'intégration*, mais nous les retrouvons également en d'autres situations. Leur énonciation manifeste alors l'identification du sujet parlant à l'association et participe à produire et maintenir le collectif associatif.

Dans la section intitulée « Valeurs et principes d'action » du *projet associatif*, le premier point est : « 1. Inconditionnalité de l'accueil ». Plus loin dans le texte, l'accueil inconditionnel est caractérisé comme étant « notre valeur fondatrice ». La place du terme dans la structure du *projet associatif* et la façon dont il est qualifié en font la valeur principale défendue par l'association. La valorisation de l'accueil inconditionnel est produite en d'autres situations par des bénévoles de l'association. Au cours de *la réunion sur la participation des publics*, Pascale, une bénévole, déclare :

PAS **notre mission** c'est quand même un un accueil inconditionnel

En présentant l'accueil inconditionnel comme « *notre mission* », elle s'inscrit dans le collectif et s'associe, en tant que locutrice, à la voix de l'association. Le terme « mission », qui résonne avec un interdiscours religieux, est fréquemment mobilisé en contexte associatif (Lochard 2013). En l'utilisant, Pascale fait de l'accueil inconditionnel une valeur morale et un principe d'action commun. Au cours de la même réunion, une autre bénévole, Clémence, dit :

CLE si y a un truc sur quoi: euh euh **moi** ce **je** suis très a- à quoi **je suis très attachée**/ c'est l'accueil inconditionnel

Dans cet énoncé, la subjectivité de l'énonciatrice est fortement marquée. Son positionnement affectif vis-à-vis de l'accueil inconditionnel est montré (« je suis très attachée ») et les déictiques « je » et « moi » soulignent son implication dans l'énonciation. A nouveau, l'accueil inconditionnel est énoncé comme un terme à l'axiologie positive, présenté comme fondamental par l'énonciatrice. L'ancrage de cette valeur dans l'interdiscours du collectif associatif se manifeste également dans l'énoncé suivant, extrait de la profession de foi d'Abdel :

Je vien a autremonde pour discuter autour d'un café me détendre,
et parceque je mis sens bien et pour son **inconditionnalité**

Comme mentionné ci-dessus, la formule « accueil inconditionnel » apparaît dans *le projet associatif* sous la forme nominalisée « inconditionnalité de l'accueil ». Le fait qu'Abdel n'en actualise que la première partie, « inconditionnalité », laissant la seconde implicite, témoigne de la puissance évocatrice de l'interdiscours associatif et de son caractère diffus. En actualisant un élément de l'ethos de l'association, il manifeste son appartenance au groupe.

Un autre terme, édifié en valeur défendue par l'association et très récurrent dans notre corpus, est « le lien social ». Il est valorisé selon les mêmes procédés énonciatifs que « l'accueil inconditionnel » et présenté comme un produit qui se fait, se crée et se renforce. Dans *le projet associatif*, nous trouvons :

« l'association place **la création de lien social**, par l'écoute, les échanges et la convivialité, au cœur de son approche, ce qui en constitue une spécificité forte. »

« Autremonde a pour mission principale de **renouer et maintenir le lien social** avec toute personne le nécessitant »

« Notre volonté de **renouer, maintenir et renforcer du lien social** repose sur des principes essentiels et contribue à les promouvoir »

Sur un plan syntaxique, « le lien social » est le complément d'une action référencée par un nom (« création ») ou par des verbes (« renouer », « maintenir », « renforcer »). Nous retrouvons ce procédé discursif lors de *la réunion d'intégration*, où la salariée déclare notamment :

LAU quand vous partirez en maraude vous verrez quasiment les mêmes personnes chaque semaine parce **qu'on fait du lien social**/ et que du coup ils savent que vous êtes là/ ils vous attendent

LAU et du coup le but c'est de prolonger la soirée autour d'un petit café d'un petit thé et de **faire du lien social** exactement comme ce qu'on fait en kafet/ mais là/ à l'extérieur (.)

Dans ces extraits, « faire du lien social » apparaît comme une locution figée qui renvoie aux activités quotidiennes réalisées par les bénévoles de l'association. Par ailleurs, dans les différents extraits cités, « le lien social » est présenté comme dictant les activités de l'association, de même que le faisait « l'accueil inconditionnel ». Dans *le projet associatif*, produire du « lien social » est en effet caractérisé comme étant « au cœur de » l'approche

de l'association, comme sa « mission principale » et le résultat d'une « volonté » commune. Pendant *la réunion d'intégration*, Laura déclare également :

LAU **l'objet principal** de notre association c'est le lien social/ (.) avec des personnes précaires isolées migrantes françaises/

LAU c'est une des forces d'autremonde/ on est là **pour** le lien social/

Qualifié explicitement d'« objet principal de notre association » ou présenté comme sa raison d'être (« on est là pour le lien social »), « le lien social » apparaît donc comme un principe guidant les activités mises en place par l'association et les relations entre ses membres.

Cette « mission » est reconnue par ces derniers et nous la retrouvons dans notre corpus, énoncée par des bénévoles en plusieurs situations. Par exemple, au cours d'un entretien mené avec une bénévole des cours de français, celle-ci qualifie les cours destinés aux apprenants les plus avancés comme réalisant « vraiment l'objectif lien social » :

CEC ceux qu'ont vraiment besoin de savoir bien parler français ils: (.) ils soit ils apprennent en: dehors/ euh (.) soit ils s'inscrivent à des trucs où y a vraiment des vrais vrais cours entre guillemets pas des ateliers: euh (.) hmm voilà (.) je vois plus ça comme ça (.) **vraiment l'objectif lien social**

En énonçant « l'objectif lien social » sans déterminer « lien social », comme une lexicalisation, la bénévole manifeste que cela fait partie d'un interdiscours associatif solide. Lors d'un entretien réalisé avec deux autres bénévoles, nous leur demandons pourquoi, selon eux, les apprenants viennent aux cours de français. Ils co-construisent la réponse suivante :

DEN ils viennent parce que:
MAR **le lien social d'autremonde/**
DEN oui/ je crois/

Dans ces deux extraits, le « lien social » est énoncé par des bénévoles comme un attribut caractéristique de l'association (« vraiment l'objectif lien social »; « le lien social d'autremonde »). L'actualisation de ce mot-valeur dans ces situations d'entretien montre, d'une part, l'importance de l'association discursive faite par les bénévoles entre la locution « lien social » et l'activité de description d'Autremonde, d'autre part, sa circulation. « Accueil inconditionnel » et « lien social » sont ainsi des éléments de l'interdiscours de présentation de l'association et leur énonciation participe à actualiser le cadre et le collectif associatif.

« La bienveillance » et « la convivialité » sont également des termes valorisés dans les discours de présentation de l'association. Articulés à l'accueil inconditionnel et au lien social dans l'interdiscours associatif, ils contribuent à donner à l'association une image de lieu d'hospitalité et aux bénévoles une image de bons hôtes. Au cours de *la réunion d'intégration*, Laura mentionne ainsi à plusieurs reprises ces deux termes, les présentant comme des valeurs auxquelles doivent s'accorder l'attitude des bénévoles de l'association. Elle déclare notamment :

LAU quand il faut choisir gardez bien en tête que la priorité c'est **la bienveillance la convivialité le lien social (.) l'échange l'estime de soi et tout ça (.)**

Dans cet énoncé, la salariée énonce sous la forme d'une liste non-exhaustive (« et tout ça ») une série de mots-valeurs qui doivent guider les bénévoles dans leur relation avec les personnes accueillies par l'association. Cette liste, dont chaque élément revêt une axiologie positive, peut être considérée comme celle des valeurs qui font la bonne hospitalité. Plus tard dans la réunion, Laura fait écho à cette liste de valeurs en décrivant l'attitude qui fait, cette fois, le bon maître de maison :

LAU mais du coup voilà c'est vraiment le prisme du lien social donc bah **on est accueillant on est souriant on est bienveillant** euh voilà on fait en sorte que les personnes se sentent euh à l'aise ici se sentent bien accueillies se sentent euh voilà c'est c'est véritablement le but d'autremonde

La répétition de « on est + accueillant/souriant/bienveillant » renforce la modalité déontique. L'énonciation de ces règles de comportement dresse le modèle à suivre pour devenir un bon hôte, pour que « les personnes [...] se sentent bien accueillies ». Ces valeurs de convivialité et de bienveillance, présentées comme caractéristiques des bénévoles de l'association, circulent dans les discours de ses membres. Lors de la réunion du *groupe de travail sur « la participation des publics »*, Pascale déclare :

PAS moi/ en tant que bénévole de kafet¹⁰ euh le minimum c'est je suis **souriante** je suis **bienveillante** avec tout le monde

La bénévole reprend ici, presque à l'identique, l'énoncé produit par Laura lors de *la réunion d'intégration*, à laquelle elle n'a pourtant pas assisté : « je suis souriante je suis bienveillante ». Elle présente ces éléments comme « le minimum » du rôle du bénévole. En outre, sur la dernière page du *projet associatif*, « bienveillance » et « convivialité » sont mentionnées à plusieurs reprises dans les énoncés « Je reviens à Autremonde parce que » :

« Je reviens à Autremonde parce que l'atmosphère est **bienveillante** » ; « Je reviens à Autremonde [...] parce que les gens sont **conviviaux** » ; « Je reviens à Autremonde [...] parce qu'il y a une certaine **convivialité** » ;

La qualité d'hôte des bénévoles et des salariées¹¹ y est également saluée par les accueillis :

« Je reviens à Autremonde parce que vous êtes **gentils, serviables** » ;
« Je reviens à Autremonde parce que les femmes sont très **belles et gentilles** »

L'ensemble de ces énoncés brefs témoigne du fait que les termes de « convivialité » et de « bienveillance » et, plus largement, les termes actualisant un ethos d'hospitalité, forment une façon de dire l'association et un solide interdiscours. Énoncés dans les textes institutionnels associatifs, ils sont repris par les membres de l'association. Leur actualisation manifeste l'appartenance des sujets au collectif associatif, participe au maintien de celui-ci et à sa reconnaissabilité. Nous pouvons également supposer que c'est par leur biais que les textes institutionnels orientent l'interprétation et le déroulement des

interactions entre membres de l'association, ainsi que leur positionnement dans la relation d'accueil.

5 Conclusion

L'image de soi produite par la voix collective de l'institution associative, mise en scène dans *le projet associatif* et lors de *la réunion d'intégration*, peut être qualifiée d'ethos associatif. Sa forme discursive est similaire, en plusieurs points, à celle des *ethè* des mouvements sociaux (Orkibi 2015). En effet, exprimé par un « discours protestataire », il soutient et contribue à modeler une « action collective », c'est-à-dire une « pratique sociale destinée à contester et modifier certains aspects de la réalité sociale » et déployée par « des individus collaborant les uns avec les autres » (Orkibi 2015). L'ethos associatif, en particulier, projette l'image d'un collectif faisant le bien et véhicule, ainsi, une représentation de ce qui est considéré comme la bonne société. En outre, c'est un ethos collectif qui ne vise pas l'homogénéisation du groupe, mais qui montre l'hétérogénéité dont il est constitué. Il est l'image d'une *association* d'individus, qu'il contribue à fédérer. Produit dans des textes institutionnels, cet ethos circule au sein de l'espace associatif et dans les discours des différentes personnes présentes. Cette circulation fait émerger des façons de dire l'association à la fois récurrentes et similaires, tant par la désignation des personnes présentes selon les catégories génériques « salariés », « bénévoles » et « accueillis » que par l'énonciation des valeurs défendues. La démarche ethnographique en sociolinguistique montre ici sa pertinence : en décrivant l'interpénétration des plans scénique et scénographique, elle permet de saisir les effets praxéologiques des textes institutionnels sur la création et le maintien d'un collectif associatif, mais aussi sur la coordination des relations entre ses membres.

Bibliographie

- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Amossy, R., et Orkibi E. (2021). Introduction. *Ethos collectif et identités sociales*. R. Amossy et E. Orkibi. Paris : Classiques Garnier, 7-17.
- De Sardan, J-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête*, 1, 71-109.
- Errecart, A. (2019). De la sociabilité associative : formes et enjeux de la construction d'un ethos collectif. *Mots. Les langages du politique*, 121, 89-105.
- Hély, M. (2009). Présentation. Penser le monde associatif comme un monde du travail. *Les métamorphoses du monde associatif*. M. Hély. Paris : Presses Universitaires de France, 1-19.
- Lochard, Y. (2013). L'association, un monde à part ?. *Le travail associatif* [en ligne], M. Hély et M. Simonet. Nanterre : Presses Universitaires de Paris Ouest.
- Lochard, Y., Vezinat N., et Trenta A. (2011). Le conflit, impensé du monde associatif. *La Vie des idées* [en ligne].
- Mangueneau, D. (1999). Ethos, scénographie, incorporation. *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, R. Amossy. Lausanne : Delachaux et Niestlé, 75-100.
- Mangueneau, D. (2014). Retour critique sur l'éthos. *Langage et société*, 149, 31-48.
- Mangueneau, D. (2016). Chapitre 7. La scène d'énonciation. *Analyser les textes de communication*, Paris : Armand Colin, 83-90.
- Mondada, L. (1998). Pour une linguistique interactionnelle. *Acta Romanica Basiliensia*, 8, 113-128.
- Orkibi, E. (2008). Ethos collectif et Rhétorique de polarisation : le discours des étudiants en France pendant la guerre d'Algérie. *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], 1.

- Orkibi, E. (2015). Le(s) discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche. *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne], 14.
- Perrin, L. (2007). Aspects de la voix du locuteur à l'intérieur du sens. *Cahiers de praxématique*, 49, 79-102.
- Perrin, L. (2012). L'ethos et le temps fictif de l'oralité à l'écrit. *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 153-154, 231-243.
- Smith, D. (2018). *L'ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens*. Paris : Economica.

¹ Nous suivons la distinction opérée par Perrin (2007:87 et 2012:232), pour qui la scène est le lieu de la rencontre empirique entre des sujets parlants, et la scénographie le lieu de l'assemblage discursif de voix portées par des locuteurs.

² Citation du site internet de l'association.

³ Citation des statuts de l'association.

⁴ Au moment de notre étude, toutes les personnes salariées sont des femmes.

⁵ Tous les prénoms cités sont des pseudonymes.

⁶ Les conventions de transcription sont celles du groupe ICOR :

http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf

⁷ L'expression « les publics » est souvent utilisée par les salariés et les bénévoles de l'association pour désigner les accueillis.

⁸ Dans les faits, cet accueil inconditionnel se traduit par l'absence de procédures de sélection pour participer aux activités de l'association ou en devenir adhérent.

⁹ Nous avons conservé l'orthographe d'origine pour tous les textes écrits.

¹⁰ La « kafet » est le nom donné à l'accueil de jour dans l'association.

¹¹ Nous savons que les énoncés suivants ont été écrits par des accueillis. En effet, ils sont adressés aux bénévoles et aux salariées de l'association : ce sont eux qui ont installé la boîte ayant servi à récolter ces petits mots et il n'y a presque aucune femme parmi les personnes accueillies par l'association.